

COMPTE-RENDU



RÉUNION DES PARTENAIRES
JEUDI 06 JUIN 2019
NEW CAP EVENT CENTER

➤ CLUB FISCAL ➤ CLUB SOCIAL ➤ SIC ➤ RFC ➤ DIGITAL OEC ➤ CONGRÈS

LES INTERVENANTS

Daniel Allimant et **Philippe Sauveplane**, vice-présidents du CSOEC, **Bruno Le Besnerais**, président des Comités des publications et partenariats, **Sanaa Moussaid**, **Dominique Périer** et **Fabrice Heuvrard**, rapporteurs généraux du 74^e Congrès, **Agnès Delemer**, directeur d'ECS, **Pierre-Yves Arnaud** et **Anne Rousset**, société APAR.

Sommaire

1. AVANT-PROPOS.....	3
2. ACTUALITE ET POLITIQUE PROFESSIONNELLES.....	3
3. COMMUNICATION 2019.....	4
3.1. Actions récurrentes.....	4
3.2. Opérations spéciales.....	4
3.3. Bilan de la 2 ^e campagne.....	5
4. PARTENARIATS DES CLUBS DU CSOEC.....	6
4.1. Objectifs.....	6
4.2. Bénéfices.....	6
4.3. Modalités et calendriers.....	6
4.4. Questions / Réponses.....	7
5. 74 ^E CONGRES.....	7
5.1. Les temps forts.....	7
5.2. Le thème / Politique professionnelle.....	8
5.3. Congrès 365.....	8
5.4. La thématique.....	9
5.5. Points d'intérêt et circulation.....	10
5.6. L'application congrès.....	11
5.7. Partenariats.....	12
5.8. Questions / Réponses.....	12
6. CONCLUSION.....	13

1. AVANT-PROPOS

Daniel Allimant, Vice-Président du CSOEC, accueille et remercie de leur présence les 122 partenaires. Il présente en premier lieu les excuses de **Charles-René Tandé** qui n'a pu venir ce matin à la suite d'un empêchement de dernière minute. Le président a demandé à **Daniel Allimant** de le représenter et de transmettre toutes ses amitiés aux partenaires.

2. ACTUALITE ET POLITIQUE PROFESSIONNELLES

Daniel Allimant fait un point sur l'actualité et la réforme de la profession. Après de longs mois, la loi PACTE est enfin promulguée mais de nombreux décrets sont à attendre notamment pour la profession comptable. Seule exception, le relèvement des seuils pour le commissariat aux comptes dont le décret était prêt et qui s'applique d'ores et déjà.

Pour les autres dispositions de la loi PACTE qui concernent la profession, les décrets sont toujours en cours de validation auprès du Conseil d'État. Leurs publications ne sont pas fixées mais une partie sera promulguée avant l'été.

Daniel Allimant rappelle les principales dispositions de la loi PACTE

La mission de **full-services** devient une réalité avec l'obtention du mandat de paiement (régler en lieu et place les dettes de ses clients) ainsi que la capacité à recouvrer les créances de ces mêmes clients. L'expert-comptable a ainsi une vraie offre de full-services pour répondre à la demande d'externalisation du processus comptable de certains de ses clients.

Les honoraires de succès : Il s'agissait d'obtenir le même principe de rémunération que d'autres professions libérales. L'expert-comptable pourra, par exemple, dans le cas d'une mission de cession d'entreprise, facturer une partie de ses honoraires sur une base fixe et, en complément, être rétribué en fonction du montant de la vente si elle se réalise. Seules restrictions imposées par le législateur, ne pas être rémunéré exclusivement sur le montant de la vente et ne pas être payé selon ce principe pour des missions ayant attrait aux bases fiscales ou sociales.

Autre disposition pour laquelle la tutelle de l'Ordre compte beaucoup sur la profession comptable, le développement de **l'épargne salariale** dans les TPE / PE à la suite de l'annulation du forfait social. Les experts-comptables doivent être actifs selon **Daniel Allimant** pour porter cette nouvelle disposition favorable aux clients et à la fidélisation de leurs salariés.

Une reconnaissance explicite est aussi contenue dans la loi PACTE, **la compétence de l'expert-comptable en matière numérique**. Il est « au cœur des flux » et leur numérisation est un enjeu capital pour le gouvernement, notamment concernant les TPE. La profession doit les accompagner, ce qui permettra à l'expert-comptable de développer de nouvelles missions.

Enfin **Daniel Allimant** souligne la satisfaction d'une profession à nouveau unie avec **la possibilité pour les diplômés d'expertise comptable** exerçant en entreprise d'être inscrit sur une liste particulière. Cette démarche volontaire va permettre à la profession d'élargir sa base en proposant aux PME et ETI des services, de la formation, une présence à ses événements, ... Pour l'instant le Conseil supérieur réalise une cartographie des experts-comptables exerçant en entreprise afin de mieux les connaître. L'intérêt est double : une profession qui s'ouvre est une profession qui élargit le champ de ses missions, c'est aussi une profession qui va apprendre de ses nouveaux membres et va élargir ses domaines de réflexions et de travail.

Daniel Allimant conclut en soulignant la dynamique générée par ces nouvelles dispositions et cette ouverture.

3. COMMUNICATION 2019

La communication du Conseil supérieur « L'expert-comptable, un conseil qui compte » entreprise en novembre 2018 est complétée par différentes actions récurrentes mais aussi spéciales (ou ponctuelles). **Philippe Sauveplane** confirme que cette visibilité augmentée renforce la notion de marque « expert-comptable » auprès du grand public, leitmotiv des campagnes de communication du Conseil supérieur.

3.1. ACTIONS RECURRENTES

Follow l'expert et « **A vous Cognacq-Jay** » sont les deux principales actions récurrentes.

Réalisé en partenariat avec le Moovjee, **Follow l'expert** est une émission mensuelle de 26 minutes, diffusée sur BFM Business (TV et radio). **Guillaume Paul**, journaliste de BFM Business, anime un échange entre deux jeunes entrepreneurs avec un projet et un expert-comptable autour d'un thème précis. Jusqu'à présent, 7 thématiques ont été abordées telles que la gestion déléguée, l'évaluation d'entreprise, l'accompagnement des entreprises innovantes et l'export. Toutes les émissions sont accessibles depuis les sites de l'Ordre des experts-comptables et de BFM Business.

Deuxième rendez-vous mensuel de l'Ordre, « **A vous Cognacq-Jay** » décrypte des sujets d'actualité en lien avec l'expert-comptable sous forme de Webinaire. Les internautes assistent à des échanges entre experts-comptables et/ou intervenants extérieurs permettant une analyse pointue et fine des enjeux et des besoins de la profession. Les thèmes abordés comme l'épargne salariale, la cybersécurité ou le prélèvement à la source sont destinés à aider les membres à remplir leurs différentes missions.

3.2. OPERATIONS SPECIALES

Philippe Sauveplane rappelle les 3 opérations spéciales conduites au premier semestre 2019 :

- **Un cahier spécial de 4 pages « [Les experts-comptables aux côtés des start-up](#) »** qui a été encarté dans Le Parisien et diffusé sur le Salon Vivatech du 16 au 18 mai. Cette campagne avait pour objectif d'informer le grand public de la contribution de l'expert-comptable dans des situations et contextes typiques des start-ups. Le Salon Vivatech accueille 124 000 visiteurs venus de 125 pays, 13 000 start-ups, 3 300 investisseurs et 2 500 journalistes.
- L'opération « **Allo Impôts** » qui a été particulièrement réussie grâce aux 16 régions mobilisées (contre 4 en 2018) et une communication d'envergure comprenant notamment un temps d'antenne sur Europe 1 : 15 experts-comptables répondant aux interrogations des auditeurs, l'intervention de **Laurent Benoudiz** dans l'émission de **Wendy Bouchard** et de **Patrick Bordas** dans le journal du soir de **Matthieu Belliard**, des permanences organisées avec des experts-comptables pour répondre aux demandes des contribuables et une hotline (1 050 questions). Deux pages de publipédagogie dans Le Point avec une interview de **Charles-René Tandé** et **Laurent Benoudiz** ont renforcé ce dispositif.
- En complément, un partenariat avec le magazine **EcoRéseau Business** (avril à décembre 2019) a été initié autour d'une chronique « L'expert-comptable, un conseil qui compte » intégrée dans le cahier pratique et signée par un expert-comptable sur une thématique choisie par l'Ordre des experts-comptables. L'approche se veut pédagogique.

Philippe Sauveplane rappelle que l'ensemble des opérations est relayé sur les réseaux sociaux.

3.3. BILAN DE LA 2^E CAMPAGNE

Philippe Sauveplane tient à revenir sur la 1^{ère} campagne, celle du PAS qui a eu lieu de novembre 2018 à janvier 2019. Elle avait pour objectif d'installer l'idée d'un expert-comptable « utile à tout un chacun » aussi bien auprès du Grand Public, que des salariés et des clients des cabinets. L'Ordre des experts-comptables a d'ailleurs été remercié par le Ministre chargé du Budget, **Monsieur Darmanin**, pour sa contribution au bon déroulement de la mise en application du PAS.

La 2^e campagne multicanal (TV, radio, print et réseaux sociaux) se déroulait d'avril à mai et abordait le thème « cession-transmission ». Elle a été particulièrement bien ressentie. L'Ordre des experts-comptables souhaitait, pour ce second volet, illustrer les différentes compétences sectorielles des experts-comptables. L'angle de vue original, deux jeunes femmes qui s'entraînent dans une salle de boxe, a été très apprécié et a permis d'avoir un impact positif.

A l'issue de cette campagne, une enquête IPSOS a été menée auprès de 800 personnes qui ont répondu à un questionnaire d'environ 15 minutes. Voici quelques résultats :

- A la question « *La campagne incite-t-elle à avoir recours à un expert-comptable ?* », 52% ont répondu oui et 5% peut-être. On note aussi une amélioration de l'image des experts-comptables sur la cible profession libérale, artisans commerçants avec 72% des interrogés qui ont répondu positivement. Certaines réponses négatives comme : « *Non, il existe déjà des spécialistes de pilotage d'entreprise* » montrent que la profession doit encore poursuivre ses efforts pour arriver à faire valoir ses compétences.
- Le slogan « L'expert-comptable, un conseil qui compte » est bien accueilli et plaît à 56%. Nous pouvons noter que 58% des dirigeants avaient mémorisé la pub TV et 52% la pub radio.
- Pour compléter le bilan de la 2^{ème} campagne, **Philippe Sauveplane** évoque 2 témoignages qui démontrent l'utilité du plan de communication mis en place par le Conseil supérieur :

« Je savais déjà que ce métier était plus qu'indispensable, et ces campagnes permettent, je trouve, de moderniser et de décoincer le métier. Je fais déjà appel à un expert-comptable et je continuerai. »

« L'expert-comptable est là pour assurer la pérennité d'une entreprise, il est là aussi pour aider le dirigeant à piloter au mieux son entreprise en cas de soucis ou de doutes. C'est une valeur sûre pour être bien conseillé. C'est lui qui a les ressources nécessaires sur lesquelles s'appuyer en cas de doute ou d'échec. »

Daniel Allimant complète le propos en soulignant que les choix des sujets des campagnes et leur traitement ont pour objectif d'interpeller le plus grand nombre. Par ailleurs, il est important d'installer la marque « expert-comptable » dans la durée et de manière répétitive. Globalement, la 1^{ère} vague a été bien perçue et a marqué les esprits. La 2^e vague qui était beaucoup plus originale, également. Ces deux thématiques ont pour but de rajeunir la profession et de démontrer qu'elle exerce dans le présent, au fait des nouveautés. Les campagnes doivent également mettre en évidence et assurer la promotion des compétences des experts-comptables dans le domaine du numérique et de façon plus large les « compétences spécialisées » des experts-comptables (loi PACTE), comme cela est le cas pour les avocats.

Philippe Sauveplane souligne que la 3^e vague, prévue du 15 au 30 septembre, sera portée par la télévision qui est le média le plus fort et traitera du numérique, en adéquation avec le thème du 74^e congrès « L'expert-comptable au cœur des flux ».

4. PARTENARIATS DES CLUBS DU CSOEC

Bruno Le Besnerais rappelle les dates de création des clubs, 1993 pour le Club Fiscal et 1997 pour le Club Social.

4.1. OBJECTIFS

Le Club Social, qui compte **2 500 membres**, regroupe des experts-comptables mais aussi des responsables de pôles sociaux, deux prescripteurs importants pour les partenaires. Le Club Fiscal rassemble **3 200 experts-comptables**, ayant un intérêt pour la matière fiscale allant au-delà du déclaratif, notamment le conseil et l'accompagnement, avec un niveau de formation élevé.

Depuis un an, les Clubs Social et Fiscal proposent aux experts-comptables qui le souhaitent une adhésion couplée, compte-tenu de la forte intrication de ces deux spécialités. Ils organisent des journées annuelles en novembre et en décembre à Paris qui attirent plus de 500 participants. Il existe également un déploiement en région avec des réunions de 30 à 50 experts-comptables au cours desquelles sont abordés des domaines de spécialités et de compétences approfondis en matière fiscale et sociale.

4.2. BENEFICES

L'intérêt d'être partenaire des Clubs Social et Fiscal est d'apporter aux membres **une forte valeur ajoutée, un accompagnement et une expertise complémentaire**. Ces partenariats permettent d'être en contact direct avec les dirigeants de cabinets, les experts-comptables. Autre intérêt, le partenariat permet d'afficher la mention « partenaire du club... » dans sa communication.

A noter, la création d'une université fiscale pour former des experts-comptables qui sont intéressés par le sujet. Cela va permettre de recruter de nouveaux formateurs « experts-comptables ».

De plus, à partir de 2020, les experts-comptables en entreprise, majoritairement des DAF, pourront s'inscrire au tableau sur une liste dédiée. Ils auront notamment accès aux clubs.

4.3. MODALITES ET CALENDRIERS

Anne Rousset aborde les modalités pour devenir partenaire des Clubs Fiscal et Social.

Les partenaires concernés reçoivent un appel d'offres auquel ils répondent sous forme de dossier de candidature, examiné par les conseils d'administration des clubs. La sélection se fait sur l'apport technique, sur les ressources mises à disposition des cabinets en matière fiscale ou sociale et sur l'originalité des propositions.

L'**appel d'offres du Club Fiscal** a déjà été adressé aux partenaires concernés. Les réponses sont à retourner pour le **27 juin prochain** et la liste des partenaires retenus sera communiquée pour la mi-juillet. La durée de ce partenariat est de trois ans, du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2022.

L'**appel d'offres du Club Social** est en cours de rédaction et sera disponible dans le courant de l'été. Il sera transmis aux partenaires en septembre avec un retour demandé pour la mi-octobre. Le partenariat étant prévu pour une période triennale allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022, la liste des partenaires retenus sera connue le 1^{er} décembre 2019.

Pierre-Yves Arnaud précise que tous les documents concernant le Club Fiscal sont disponibles en téléchargement sur le site internet www.apar.fr.

4.4. QUESTIONS / REPONSES

Question :

« Le Club Export existe-t-il toujours ? »

Daniel Allimant :

« Le Club Export poursuit son activité au sein d'un comité porté par le Conseil supérieur, car cette thématique 'est pas aujourd'hui la priorité des confrères. Le Conseil supérieur essaye depuis 1 an ½ de redynamiser les clubs Secteur Public, Développement durable avec de timides résultats restants à confirmer.

5. 74^E CONGRES

5.1. LES TEMPS FORTS

Bruno Le Besnerais présente les chiffres clés et temps forts du 74^e Congrès.

Le Palais des Congrès de la porte Maillot accueillera le congrès sur **9 000 m2, répartis sur 2 étages**. A noter que les éditions parisiennes du congrès de l'Ordre des experts-comptables génèrent à chaque fois des records de fréquentation.

La 74^e édition accueillera 220 partenaires et, bien que la surface ait été augmentée jusqu'à atteindre les limites de la capacité du Palais des Congrès, **Bruno Le Besnerais** regrette de ne pas avoir pu satisfaire toutes les demandes.

Au niveau du [programme](#), le Conseil supérieur a effectué quelques modifications pour les horaires. En effet, les plénières sont réduites à 1h30, ce qui libère du temps aux congressistes pour la visite de l'exposition. Ils auront près de 24 heures de temps disponible pour aller à la rencontre des partenaires. De plus, la circulation dans le Palais des Congrès a été repensée pour ne pas laisser de « zone morte ».

L'exposition ouvrira ses portes à 10h00 le mercredi 25 septembre et sera ponctuée par 3 événements :

- Le cocktail dans l'exposition du mercredi soir, une opportunité pour les partenaires d'échanger avec les congressistes dans un cadre agréable ;
- Le cocktail dans l'exposition du jeudi soir, nouveauté 2019, qui permettra d'accompagner les congressistes jusqu'à 20h en attendant le début du spectacle ;
- Le spectacle du jeudi soir.

Concernant les inscriptions des congressistes au 74^e congrès, elles sont déjà de **1 320**. Cela représente, à la même date, **600 de plus que pour le dernier congrès de Paris (2015)** qui avait atteint un record de fréquentation avec 6 000 congressistes, une preuve que la thématique de ce congrès mobilise la profession.

5.2. LE THEME / POLITIQUE PROFESSIONNELLE

Daniel Allimant explique que la thématique de cette année « L'expert-comptable au cœur des flux » s'inscrit dans la lignée des deux précédents thèmes : « Expert-comptable, Expert conseil » en 2017 à Lille et « Stratégie et compétences pour la croissance » l'année dernière à Clermont-Ferrand. Progressivement, les cabinets ont été sensibilisés sur l'importance du développement des compétences, puis sur la nécessité de définir une stratégie cabinet claire pour se maintenir au cœur des flux. La profession est en cours de mutation, et l'environnement numérique va peu à peu changer le travail des experts-comptables. Donc l'objectif, lors de ce congrès, est de sensibiliser les experts-comptables sur cet enjeu et sur leur travail de demain.

5.3. CONGRES 365

Cette nouveauté 2019 est un programme établi sur 3 ans qui doit permettre de rénover le congrès afin de mieux répondre aux attentes des congressistes mais aussi des partenaires. Son but est d'aider les congressistes à préparer en amont leur venue afin d'optimiser leur présence sur le congrès, de leur proposer de vivre une nouvelle expérience pendant les trois jours et d'augmenter la rentabilité de leur inscription. **Daniel Allimant** informe que cette première année est axée sur la communication au travers d'infos, d'actualités et de la Newsletter Congrès365, communication qui a été réduite dans sa globalité mais qui est ciblée pour une efficacité optimale.

Dans ce sens, **Daniel Allimant** confirme les deux nouvelles nomenclatures annoncées lors de la réunion des partenaires du 24 janvier, à savoir celles concernant l'exposition et les contenus. Ainsi les congressistes découvriront un nouvel environnement avec une exposition découpée en 4 espaces :

- Business.dev pour tout ce qui est croissance, marchés et missions ;
- Compétences.dev pour la formation, l'information et ressources ;
- Performance.dev pour les plateformes collaboratives et solutions métiers ;
- Profession.dev pour les instances, réseaux et syndicats.

Concernant les prises de paroles, les congressistes auront le choix entre deux types d'interventions : les ateliers de la profession, actualité et solution d'une durée d'une heure, et les flashes découverte, connect et meeting d'une durée d'une demi-heure.

Concernant les animations Congrès365, l'exposition devient un vrai lieu de vie avec l'aménagement d'espaces :

- Networking ;
- Coworking pour permettre aux congressistes de rentrer en relation avec leur cabinet en toute tranquillité ;
- Conférence room qui offrira la possibilité aux congressistes d'assister aux ateliers retransmis sur des écrans (jusqu'à 4 ateliers en simultané) avec des casques ;
- Bureau du futur.

Pierre-Yves Arnaud ajoute que le programme est en ligne et que les congressistes pourront réserver leurs places dans les ateliers dès le 17 juin.

5.4. LA THEMATIQUE

Avant d'aborder la thématique du congrès, les rapporteurs **Sanaa Moussaid**, **Dominique Périer** et **Fabrice Heuvrard** font un point depuis la dernière réunion des partenaires du 24 janvier dernier. Pour **Sanaa Moussaid**, ces derniers mois ont été d'une grande richesse, ponctués de réunions, avec de belles propositions d'ateliers et de thématiques. Le travail avec l'équipe du congrès qui les accompagne et les autres rapporteurs se passe pour le mieux. **Dominique Périer** retient particulièrement la richesse des échanges et l'étendue de ce thème, qui va bien plus loin que le numérique. Pour **Fabrice Heuvrard**, ce sont les multiples échanges qui lui ont permis de prendre de la hauteur non seulement par rapport à la thématique mais aussi par rapport à son propre mode de fonctionnement dans son cabinet.

Contrairement aux idées reçues, [la thématique](#) « L'expert-comptable au cœur des flux » met en évidence la relation entre le digital et l'humain : plus le digital et le numérique seront présents, plus la dimension humaine deviendra prépondérante. L'intelligence, la gamification et l'analyse sont des mots qui reviennent souvent dans les thématiques proposées aux congressistes, ce qui tend à prouver que l'humain reste au cœur du sujet.

Sanaa Moussaid complète en partageant son expérience avec des étudiants DCG de l'ENOES. Il en ressort que les étudiants sont très sensibles aux points liés à l'humain et au bien-être contrairement, pour le moment, aux consœurs et confrères qui ne sont pas attirés par ces sujets-là. C'est la responsabilité des rapporteurs de les amener sur ces terrains aujourd'hui un peu éloignés.

Certains mots ne manquent pas d'interpeller le congressiste sur la dimension humaine, notamment **Ikigai**, technique japonaise ancestrale pour aider les personnes à trouver leur essence et leur bien-être au travail, la **gamification** qui correspond à l'apprentissage par le jeu ou encore **phygital** qui illustre le cabinet digital et physique. L'accent est volontairement mis sur l'humain ainsi que sur la relation avec le client et les collaborateurs.

Concernant l'implication des partenaires dans la thématique, 50 candidatures ont été reçues par les rapporteurs pour 28 places. Cela signifie qu'un partenaire sur quatre a postulé, ce qui constitue un record sur ces dernières années.

Pour **Dominique Périer**, il y a eu quelques sujets très techniques comme le RGPD, qui soulignent le lien très fort entre le légal et la cybersécurité. Dans toutes les propositions, les rapporteurs ont noté un changement d'environnement et de méthode de travail. Cela induit de nouvelles organisations du travail, du métier et de la relation client. Il précise qu'avec les autres rapporteurs, ils ont souhaité proposer aux congressistes une vraie réflexion avec des thèmes qui traitent de l'humain, du flux, du digital mais aussi de data, qui sera le sujet de demain et qui modifiera le métier de l'expert-comptable.

Sanaa Moussaid et **Fabrice Heuvrard** saluent le travail des partenaires. Le caractère novateur et la prise de risque de leurs différentes propositions s'insèrent parfaitement dans les orientations thématiques définies pour ce 74^e Congrès.

Concernant l'implication des partenaires éditeurs de logiciels à ce congrès, les rapporteurs ont élaboré un questionnaire afin d'évaluer leurs produits, de connaître leur apport, la nouveauté et l'intégration possible au sein de l'écosystème du cabinet. Le but étant d'accompagner les experts-comptables, qui n'ont pas toujours les connaissances techniques, à évaluer un produit et pour les partenaires de leur offrir une aide pour faciliter le transfert d'informations et augmenter la valeur ajoutée de leur produit. Les produits évalués concernent les éditeurs comptable, fiscal, social, gestion.

Les rapporteurs se sont ensuite exprimés sur la finalité de leur proposition thématique. **Fabrice Heuvrard** aimerait que les congressistes prennent de la hauteur, du recul et peut-être repensent leur cabinet à l'issue du congrès.

Sanna Moussaid souhaiterait que les congressistes prennent conscience de la part d'humain qu'il y a dans cette thématique, qu'ils la mettent en avant naturellement et s'aperçoivent du retour positif que cela entraîne dans la relation avec leurs clients ou leurs collaborateurs.

Pour **Dominique Périer**, les congressistes doivent prendre la mesure de tout le travail engagé par le Conseil supérieur, de tous les outils mis à disposition et de l'implication de tous les partenaires. Il faut qu'ils s'engagent sur le chemin du numérique et du digital sans craintes. Les confrères participant au 74^e Congrès doivent repartir avec les éléments utiles et nécessaires pour démarrer, continuer ou accélérer leur transition numérique.

Pour atteindre ces objectifs, les rapporteurs souhaitent organiser dès l'ouverture une plénière intégrant la double dimension humaine et technologique, incluant l'intelligence artificielle. Il faut véritablement prendre de la hauteur, notamment grâce à des intervenants, extérieurs à la profession dont **Rand Hindi**. Ils seront en mesure d'évaluer, de façon simple, rassurante et optimiste, comment tous les changements positifs impacteront le métier des experts-comptables.

Pour conclure, **Sanaa Moussaid** explique qu'un partenariat a été engagé avec l'Ecole Centrale de Lyon et Eureka, association bretonne, à l'origine du concours du même nom. L'objectif est de collaborer avec les étudiants de Centrale pour qu'ils comprennent les enjeux professionnels des experts-comptables et qu'ils proposent des pistes sur la valorisation de la data gérée par les cabinets. Ce projet est en cours de développement et sera dévoilé par les rapporteurs un peu plus tard.

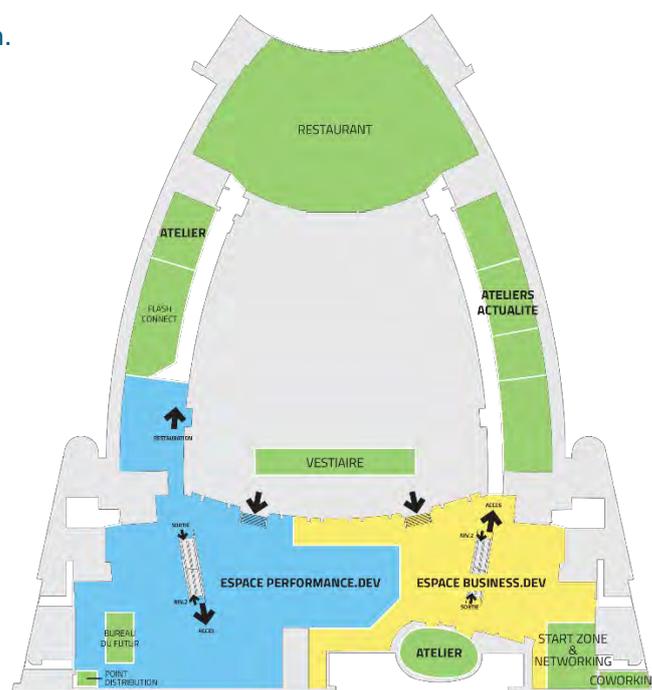
5.5. POINTS D'INTERET ET CIRCULATION

Anne Rousset présente le plan et la circulation de l'exposition au Palais des Congrès, qui s'articule comme un bateau avec la poupe côté Porte Maillot, la proue côté hall Ternes, à bâbord (à gauche) le côté Neuilly et à tribord (à droite) le côté Paris.

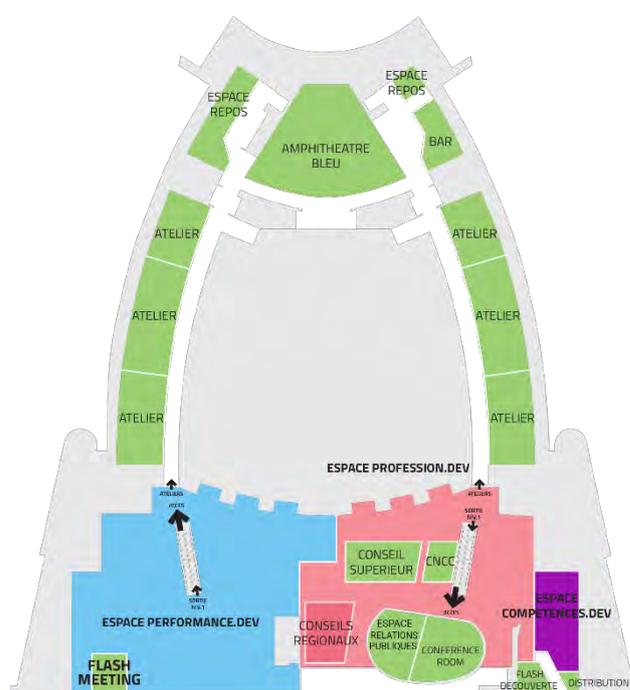
Tout d'abord, l'accueil sera positionné au niveau 0 côté Neuilly. L'exposition, les animations et les espaces restauration couvriront les 2 étages, eux-mêmes distribués par des escalators situés de part et d'autre de l'exposition et arrivant en sens inversés pour drainer l'intégralité du congrès. Une particularité de cette édition est que l'espace Performance.dev se trouvera sur les 2 niveaux.

Agnès Delemer revient plus en détail sur le plan.

- Au niveau 1 :
 - Les espaces d'exposition, Performance.dev et Business.dev ;
 - Les accès aux plénières ;
 - Les accès aux vestiaires ;
 - Des salles d'atelier ;
 - L'accès au restaurant qui se fera côté Neuilly ;
 - Une salle d'atelier fermée (nouvelle infrastructure mise en place par le Palais des Congrès côté Neuilly) ;



- Les ateliers actualité (nouvelle dénomination des Essentiels) qui se suivent avec des casques, d'une durée d'une heure avec une capacité de 120 personnes par séance ;
 - Le flash connect (anciennement Kiosque actualité) avec 8 partenaires ;
 - La start zone où se trouveront 8 nouveaux partenaires ;
 - L'espace networking, nouvel espace situé dans la start zone, où des séances sur des centres d'intérêts tel que la gestion des cabinets, les techniques de travail, le bien-être, ... seront organisées tout au long du congrès ;
 - L'espace coworking, espace agencé pour accueillir les congressistes qui souhaitent se connecter temporairement à leur cabinet ;
 - Le bureau du futur, véritable laboratoire de réflexion sur les techniques à venir dans les cabinets ;
 - Un point distribution.
- Au niveau 2 :
 - Les espaces d'exposition Performance.dev, Profession.dev et Compétences.dev ;
 - Des salles d'atelier ;
 - Des espaces repos ;
 - Un espace déjeuner-bar ;
 - La conférence room, une nouveauté, conçue pour que les congressistes qui n'ont pas pu assister à une séance puisse la regarder en replay ou en direct (jusqu'à 4 retransmissions) et pouvant accueillir entre 100 et 150 personnes ;
 - Le flash meeting (anciennement 30' pour convaincre) accueillera 9 partenaires ;
 - Le flash découverte, espace réservé à la présentation des produits du Conseil supérieur sous la forme de micro-conférences de 30 minutes ;
 - L'espace relation publique où se passeront tous les événements liés au Conseil supérieur : les cocktails, les réceptions, ...
 - Un point distribution.



5.6. L'APPLICATION CONGRES

Un constat avait été fait lors des remontées des consœurs et confrères qui étaient présents à Clermont-Ferrand, l'application congrès avait été mise en service un peu tard pour en tirer le maximum de bénéfices.

Agnès Delemer annonce que **Daniel Allimant, Bruno Le Besnerais** ainsi que les rapporteurs ont bien pris en compte cette demande. En ce sens, il a été décidé d'ouvrir plus tôt l'application (mi-juin) avec la liste des partenaires, les plans, la liste des ateliers et l'ensemble des animations proposées. Le but étant que les congressistes puissent se l'approprier complètement et y intégrer prochainement de nouveaux services.

Par la suite, il y aura plusieurs temps forts qui permettront à l'Ordre des experts-comptables de communiquer régulièrement sur de l'information. Il est déjà prévu cet été d'intégrer un jeu ludique et addictif, en cours d'élaboration, sous forme de quiz et début septembre, les congressistes retrouveront sur leur espace un programme spécifique et adapté à chacun (inscriptions aux ateliers, rendez-vous de networking, ...) ainsi que les parcours numérique et fun.

Pierre-Yves Arnaud précise que cette application restera réservée aux congressistes, que ce n'est pas un outil de recrutement, mais un outil d'accompagnement.

5.7. PARTENARIATS

Anne Rousset fait le point sur les outils de communication encore disponibles pour les partenaires :

- [L'affichage digital](#), composé de panneaux digitaux qui se trouvent au niveau 0 du Palais des Congrès, à des emplacements stratégiques, qui permet, dès l'arrivée des congressistes d'identifier les partenaires avec des messages de 10 secondes toute les minutes sur les 24 écrans disponibles ;
- [L'espace coworking](#), qui peut être soit sponsorisé, soit entièrement équipé par un partenaire ;
- Le [parcours](#) numérique et/ou le parcours fun, qui incitent les congressistes à venir sur le stand du partenaire pour récupérer un outil numérique ou assister à son animation originale. Chaque partenaire des deux parcours sera référencé dans des carnets de tickets remis aux congressistes à leur arrivée ;
- Le [SIC](#), complet en septembre, a encore quelques disponibilités en novembre (consacré au bilan du congrès) et en décembre ;
- La [RFC](#), notamment en septembre, qui sera le numéro diffusé sur le congrès et est consacré au flux et au financement des entreprises ;
- Les [mini-sites](#) ;
- [L'habillage de BibliOrdre](#), site documentaire du Conseil supérieur, très fréquenté en septembre et en octobre car c'est un des deux espaces où les congressistes peuvent télécharger les PowerPoint des ateliers ;
- La [SICNewsletter](#), très plébiscitée cette année où il ne reste des disponibilités qu'en décembre.

5.8. QUESTIONS / REPONSES

Question :

« Une question d'ordre général sur le recyclage des déchets. Qu'est-ce que vous faites de ce côté-là ? Est-ce que le Palais des Congrès fait quelque chose ? »

Agnès Delemer :

« Le Palais des Congrès dispose de poubelles de tri et d'un centre propre de tri des déchets. On demande à tous, partenaires comme congressistes, de respecter ce tri. Le Conseil supérieur vous transmettra toutes les informations sur le guide technique qui va être mis en ligne très prochainement. »

Pierre-Yves Arnaud revient sur l'essai qui a été fait il y a quelques années, pour évaluer le bilan carbone de cette manifestation. Il est très compliqué de faire ce bilan car trop de critères rentrent en ligne de compte. Il semble difficile d'interroger les 6 000 congressistes sur leur mode de transport, leurs déplacements lors du congrès, ...

Daniel Allimant retient tout de même cette remarque et propose de réfléchir à une démarche innovante pour les prochains congrès concernant ce sujet.

Question :

« Ce n'est pas une question, c'est simplement que je n'ai pas vu le mot « humain » dans la configuration du Palais du Congrès ? »

Anne Rousset :

« L'humain sera présent sur la partie des animations, notamment le networking, permettant les échanges. C'est une demande des congressistes que de pouvoir échanger autour de thématiques. L'humain sera aussi fortement représenté au travers de l'exposition et des stands, qui sont bien des lieux d'échanges, de relations humaines et de convivialité. Le congrès accueille 220 partenaires qui représentent environ 2 000 personnes et 6 000 congressistes, la relation humaine sera bien présente. Sans oublier l'espace coworking et le bureau du futur propices aux relations humaines. Le leitmotiv des rapporteurs, c'est bien d'associer le digital et le numérique à l'humain. »

6. CONCLUSION

Daniel Allimant exprime toute la confiance qu'il a dans la réussite de ce congrès où règne une organisation en place et performante et où les rapporteurs, en osmose, sont soudés et totalement dans le sujet. Ce congrès qui traitera des flux, laissera une place importante à l'humain. L'enjeu sera la prise de conscience de la transformation du métier d'expert-comptable dans les années à venir permettant aux cabinets d'aller vers une transition obligatoire de façon sereine.

Il est convaincu du fort impact qu'aura ce 74^e Congrès compte-tenu de l'environnement politico-économique très important cette année.

Pour conclure cette réunion, le vice-président remercie l'ensemble des participants et des équipes et donne rendez-vous pour la prochaine réunion des partenaires qui se tiendra dans les nouveaux locaux du Conseil supérieur (Immeuble « Jour », Montparnasse), qui y prendra ses nouveaux quartiers fin novembre.